



Médicos

Rejouer au rugby en toute sécurité dans le contexte de la pandémie de COVID-19

ACTUALISATION No 1

27 avril 2020

Éanna Falvey, Prav Mathema, Mary Horgan,
Ross Tucker, Martin Raftery





INTRODUCTION ACTUALISATION N°1

Ceci est une actualisation du document de retour au jeu de World Rugby créé en avril 2020. Bien qu'une grande partie du contenu soit inchangée, il contient des mises à jour importantes concernant les symptômes, l'utilisation des masques, les tests, les situations de contact à haut risque de transmission lors de l'entraînement et du jeu et l'utilisation des EPI par le personnel pendant l'entraînement et le jeu. Le texte mis à jour est mis en évidence dans les sections en **ROUGE** pour pouvoir être repéré plus facilement.

INTRODUCTION

Ce document est une ressource développée par World Rugby pour aider tous les membres de la communauté du rugby pendant la pandémie de COVID-19 et fournir un guide pour la reprise en toute sécurité des activités de rugby. La première section fournit des informations à toutes les personnes impliquées dans le jeu, y compris les joueurs, les entraîneurs, le personnel de l'encadrement et administratif. La deuxième section fournit un cadre autour duquel **les Fédérations, les Organismes de Compétitions et les Clubs** peuvent préparer des politiques et des directives pour une reprise de l'activité adaptées à leur environnement local. Il s'agit d'un document évolutif, qui sera mis à jour régulièrement, car cette situation suit une évolution rapide et continue de changer, aussi convient-il s'y référer fréquemment pour se tenir au courant des changements et des développements.

QUI DEVARAIT LIRE CE DOCUMENT ?

Ce document est destiné à la communauté du rugby. Joueurs, entraîneurs, membres de l'encadrement, dirigeants et administrateurs : nous faisons tous partie de la société et la plupart des mesures nécessaires pour lutter contre le COVID-19 commencent dans la communauté et à la maison. L'infection virale ne fait pas de distinction entre les personnes ou les lieux. L'effet du strict respect des mesures au travail et dans les installations de l'équipe peut être annulé par des comportements chez soi ou dans des situations sociales. Nous examinerons certaines des spécificités dont nous devons tous nous occuper dans notre vie quotidienne.

Les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs devraient utiliser ce cadre de travail pour élaborer des politiques de retour à l'activité dans leur propre juridiction. Ce faisant, **les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs** doivent s'assurer de se conformer aux lois locales (y compris la santé et la sécurité, l'emploi et la législation spécifique à COVID-19) et à toutes les politiques mises en œuvre par le gouvernement ou les autorités locales. **Les Fédérations, les Organismes de Compétitions et les Clubs** devraient surveiller les modifications apportées à ces lois et politiques et modifier leurs propres politiques, le cas échéant, pour garantir que la communauté du rugby dans leur juridiction applique les bonnes pratiques et se conforme aux exigences locales.



QUE CONTIENT CE DOCUMENT ?

1. Informations pour tous les membres de la communauté du rugby
 - [Qu'est-ce que le COVID-19 ?](#)
 - [Gestion dans la communauté](#)
 - définitions
 - symptômes
 - que se passe-t-il si vous êtes en contact avec une personne infectée?
 - que pouvez-vous faire pour rester en sécurité?
 - mesures gouvernementales pour gérer le COVID-19
 - rôle des tests
 - rôle des masques
 - risques dans le rugby
 - risque personnel
 - reprise du rugby par étapes
 - Directives et soutien
2. [Informations pour les joueurs et les entraîneurs](#)
 - 10 règles logistiques pour une gestion sûre du COVID-19
 - Réutilisation des installations et reprise de l'entraînement en toute sécurité
 - PST (Restrictions de rassemblement public, distanciation sociale, restrictions de voyages)
 - Reprise étalée
 - Entraînement individuel et en petits groupes
 - Entraînement de l'équipe au complet
 - Rejouer des matches de compétition
 - Déplacements vers les lieux de matches
3. [Informations pour les administrateurs : Comment organiser la Reprise des activités](#)
 - Comment préparer à l'avance la reprise des activités
 - Nomination d'un Référent COVID-19 et Responsable Opérationnel
 - Documents et politiques
 - Assurance
 - Protection des données
 - Gestion et nettoyage des installations
 - Comment préparer la reprise des activités et de l'entraînement
 - PST (Restrictions de rassemblement public, distanciation sociale, restrictions de voyages)
 - Reprise échelonnée



- Entraînement individuel et en petit groupe
 - Entraînement en équipe complète
 - Plan de maintenance continue
 - Comment se préparer pour rejouer des matches de compétition
 - Comment préparer les déplacements pour disputer des matches de compétition
 - Préparatifs dans le stade pour le jour de match
4. [Annexes](#)
1. Période de réathlétisation
 2. Exemple d'autodéclaration en ligne
 3. **Exemple illustrant le nombre minimum de personnes requises pour l'organisation d'un match sans spectateurs**
5. Autres ressources sont également disponibles en ligne :
- [Module World Rugby pour les joueurs, les entraîneurs et le personnel de l'encadrement](#)
 - [Module World Rugby pour les administrateurs](#)
 - Directives de l'OMS sur le COVID-19
 - [Conseils publics](#)
 - [Hygiène](#)
 - [Conseils sur les EPI](#)
 - [Utilisation du masque](#)
 - [Démonstration vidéo Lavage des mains](#)
 - [Quarantaine](#)
 - [Évaluation des risques pour les rassemblements publics](#)
 - [Évaluation des risques pour les rassemblements publics de l'OMS](#)
 - [Conseils sur la préparation des masques](#)

COVID-19

La maladie du coronavirus 2019 (COVID-19) est une pandémie mondiale en cours causée par le syndrome respiratoire aigu sévère, coronavirus 2 (SRAS-CoV-2). Ce virus semble être hautement infectieux et nous ne disposons pas à l'heure actuelle d'un traitement efficace. La plupart des personnes infectées (80 %) présentent des symptômes bénins, certaines n'en présentent aucun. Parce que c'est un nouveau virus, il y a beaucoup de choses que nous ignorons. Comme pour les autres infections virales, cependant, nous savons que de nombreuses personnes infectées sont infectieuses jusqu'à 2 jours avant de présenter des symptômes. Cela signifie qu'il est facile de propager cette maladie avant de savoir que vous en êtes atteint.

Alors que la majorité de ceux qui deviennent symptomatiques peuvent être pris en charge à domicile, 15 à 20 % des personnes contractant le virus deviennent malades et peuvent nécessiter



une hospitalisation. Un petit nombre (5 %) nécessitent des soins intensifs, dont certains nécessitent un soutien respiratoire par ventilation. Ces patients sont plus susceptibles d'être des hommes, des personnes âgées (> 60 ans) et avoir des maladies sous-jacentes telles que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, les maladies pulmonaires chroniques ou le diabète.

Le taux de mortalité exact associé à l'infection au COVID-19 est inconnu, mais il peut atteindre jusqu'à 1 à 2 % dans l'ensemble et est plus élevé dans les groupes vulnérables. COVID-19 restera probablement un virus potentiellement mortel jusqu'à ce qu'un vaccin efficace soit créé, mais il est peu probable que la vaccination soit disponible avant plusieurs mois ou années.

Les jeunes personnes en bonne santé semblent moins susceptibles de développer des symptômes graves sur la base des connaissances actuelles. N'importe qui, cependant, peut propager la maladie en infectant ses proches, ses amis, ses collègues et ses coéquipiers.

Les gouvernements et les autorités sanitaires du monde entier ont instauré des exigences de distanciation sociale, des restrictions sur les rassemblements publics, des mesures de quarantaine et des déplacements limités vers et depuis d'autres pays pour ralentir la propagation de la maladie et permettre aux systèmes de soins de santé de faire face à la demande accrue potentielle associée pour gérer la maladie. La communauté du rugby a la responsabilité de soutenir ces efforts.

Ce document vise à aider les joueurs de rugby, les entraîneurs, le personnel d'encadrement et les administrateurs à vivre en toute sécurité pendant cette crise ; et, lorsque les restrictions sont réduites, pour servir de guide pour la reprise de l'activité en toute sécurité et de manière conforme.

Veillez noter que ce document reflète les informations et les recherches recueillies lors de sa diffusion. La pandémie de COVID-19 et les réponses de la communauté de la santé publique et des gouvernements face à cette situation restent fluides, les données et les recommandations changeront, ce document sera donc mis à jour pour refléter ce processus.

** REMARQUE : pour les Fédérations, les Organismes de Compétitions et les Clubs ; ce document est aligné sur les directives et recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), certaines mesures décrites (par exemple la distance recommandée pour maintenir la distanciation sociale) peuvent différer des directives du gouvernement local. Veuillez vous assurer lors de l'élaboration des politiques de la Fédération et des Clubs sur la base de ce document ou en le recréant que toutes les mesures sont conformes aux lois, directives et politiques de votre juridiction locale.*



GESTION DU COVID-19 DANS LA COMMUNAUTÉ

DÉFINITIONS

Personne infectée

Une personne infectée est une personne qui a eu un test PCR (laboratoire) positif confirmant la présence de COVID-19. **Dans ce document, une « personne infectée » doit être différenciée d'une personne qui peut avoir le COVID-19 mais qui n'a pas été testée et qui n'est donc pas un « cas avéré ».**

Personne potentiellement infectée

Une personne potentiellement infectée est une personne qui :

- présente des symptômes ou des signes évocateurs de COVID19
- attend les résultats des tests suite à un contact étroit (voir ci-dessous)

Contact rapproché

Un contact rapproché est quelqu'un qui a :

- a été en contact avec une **personne infectée** (contact à moins d'un mètre et pendant > 15 minutes) ;
- fourni des soins directs à une **personne infectée** sans utiliser d'équipement de protection individuelle approprié ;
- séjourné dans le même environnement proche qu'une **personne infectée** (y compris partager un lieu de travail, une salle de classe ou un domicile ou être dans un même rassemblement) pendant un certain temps ;
- voyagé à proximité immédiate (c'est-à-dire à moins d'un mètre de distance) d'une **personne infectée** dans tout type de moyen de transport.

Le COVID-19 se propage très probablement d'une personne à l'autre par :

- contact avec des gouttelettes lorsqu'une **personne infectée** parle fort, rit, tousse ou éternue
- contact direct avec une **personne infectée** alors qu'elle est infectieuse (les deux personnes sont suffisamment proches pour le transfert de la maladie)
- toucher des objets ou des surfaces contaminés par des gouttelettes toussées ou éternuées par une **personne infectée**

Quarantaine

Il s'agit de la restriction des activités ou de la séparation des personnes qui **ne sont pas malades** mais qui ont peut-être été exposées à une personne infectée ou à la maladie. Le but de la quarantaine pour surveiller leurs symptômes et assurer la détection précoce des cas et prévenir une éventuelle propagation de la maladie.



Isolation

Il s'agit de la séparation des **personnes malades ou infectées** des autres pour empêcher la propagation de l'infection ou de la contamination.

Agrégats de maladie

Un agrégat de maladie ou d'infection est un groupe d'événements sanitaires similaires qui se sont produits dans une même zone à peu près au même moment. Les agrégats de cas de maladie peuvent parfois être attribués à certains voyages, à des associations entre personnes ou à d'autres événements.

Propagation communautaire

La propagation communautaire est la propagation d'une maladie dans une certaine zone, dans laquelle on ne sait pas directement comment ou quand une personne a contracté la maladie. Si certains cas de coronavirus peuvent être attribués à certains voyages, à des associations entre des personnes ou à d'autres événements, les cas de « propagation communautaire » sont moins spécifiques et plus difficiles à retracer.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INFECTION AU COVID-19 ?

- Si vous ne vous sentez pas bien et que vous avez une température, vous devez contacter votre médecin d'équipe ou le cabinet de votre médecin traitant par téléphone et suivre les directives locales de santé publique. Les symptômes courants de COVID-19 incluent ;
 - Fièvre (mesurée ou sensation de fièvre)
 - Toux
 - Mal à la gorge
 - Écoulement nasal ou congestion nasale
 - Fatigue
 - Essoufflement ou difficulté à respirer
 - Douleurs musculaires
 - Perte de l'odorat ou du goût
 - Diarrhée

- Bien qu'il s'agisse de symptômes courants, ils peuvent être le signe que vous avez été infecté et il est essentiel de ne pas infecter vos coéquipiers, vos collègues ou le grand public.



QUE SE PASSE-T-IL SI J'AI ÉTÉ EN CONTACT AVEC UNE PERSONNE INFECTÉE ?

- L'OMS recommande actuellement que les contacts rapprochés (voir la définition ci-dessus) d'une **personne infectée** soient mis en quarantaine pendant 14 jours à compter de la dernière exposition à la personne infectée. (1)
- Si vous craignez qu'une de ces mesures puisse vous concerner, vous devriez contacter votre médecin d'équipe ou le cabinet de votre médecin traitant par téléphone et suivre les directives locales de santé publique. Votre médecin ou le Référent COVID-19 sera en mesure de vous orienter, assurez-vous de l'informer si vous pensez avoir été exposé, ou si vous avez des symptômes.
- Si vous avez été en contact rapproché, vous devez vous isoler à votre domicile et vous pouvez faire effectuer des tests pour exclure une infection.
- À NOTER : les directives relatives aux tests et à la quarantaine peuvent varier d'un pays à l'autre et vous devez vous assurer de suivre les instructions de votre médecin d'équipe, de votre médecin traitant ou de votre Référent COVID-19.

QUE SE PASSE-T-IL SI QUELQU'UN AU CLUB EST UN CAS SUSPECT – SUIS-JE CONTACT ?

- Si vous avez le moindre doute sur ce que vous devez faire, consultez le médecin d'équipe ou le Référent COVID-19 avant de vous rendre sur le lieu d'entraînement ou de jeu.
- Tous les cas suspects seront soumis aux directives de santé publique locale et/ou des autorités gouvernementales, votre club ou fédération se conformera à ces directives.
- Il est essentiel que toutes les personnes infectées (et toute personne potentiellement exposée à une personne infectée) soient suivies pour s'assurer que les cas individuels ne deviennent pas des agrégats. Votre Club doit avoir un registre documentant tous les joueurs et tout le personnel assistant aux entraînements ou aux matchs.
 - i) La recherche de tous les contacts rapprochés possibles sera effectuée par les autorités de santé publique locales et/ou gouvernementales.
 - ii) Votre niveau de contact avec la personne infectée déterminera si vous êtes considéré comme un contact. Ceci sera défini par les autorités locales de santé publique et/ou gouvernementales.
 - iii) Si vous êtes considéré comme un contact rapproché suspecté, vous serez mis en quarantaine pendant 14 jours après l'exposition et vous pourrez également être testé.
 - iv) Vous devrez surveiller les symptômes pendant la période de quarantaine. Cela inclut tout symptôme, en particulier la fièvre (mesurée ou sensation de fièvre ou frissons) ou



au moins l'un des symptômes suivants : mal de gorge, toux, écoulement nasal ou congestion nasale, essoufflement ou difficulté à respirer, douleurs musculaires, perte de l'odorat ou du goût, ou diarrhée.

- v) Les mesures d'hygiène (décrites ci-dessous dans la section « Que pouvez-vous faire pour rester en sécurité ») sont encore plus importantes que d'habitude.
- Si vous ne vous sentez pas bien par la suite, vous devez en informer le médecin d'équipe, votre médecin traitant ou le Référent Covid-19.
 - i) Il vous sera demandé de vous isoler chez vous ou dans un environnement approprié.
 - ii) Veillez à consigner tous les contacts rapprochés que vous avez eus pendant les deux jours précédant le début des symptômes ou un résultat positif au test Covid-19 afin qu'ils puissent être contactés et mis en quarantaine et/ou testés.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR RESTER EN SÉCURITÉ ?

- Se laver les mains fréquemment (2) - Se laver régulièrement et soigneusement ses mains avec un désinfectant à base d'alcool ou se laver les mains à l'eau et au savon (pendant 20 secondes). Se laver les mains à l'eau et au savon ou utiliser un désinfectant à base d'alcool tue les virus qui peuvent se trouver sur ses mains. [Lien](#) pour vous conseiller sur le lavage des mains en toute sécurité.
- **Maintenir une distanciation sociale** - Maintenir une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) entre vous et les autres, en particulier toute personne qui tousse ou éternue (notez que la distance exacte spécifiée pour la séparation sociale varie selon les pays). Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle pulvérise de petites gouttelettes liquides de son nez ou de sa bouche qui peuvent contenir le virus. Si vous êtes trop près, vous pouvez respirer les gouttelettes, y compris le virus COVID-19 si la personne qui tousse a la maladie.

Rappelez-vous que vous aurez probablement un risque beaucoup plus élevé d'être en contact avec une personne infectée dans le cadre d'une activité de voisinage régulière, comme faire des courses ou prendre un café. Vous devez éviter de telles situations lorsque vous pouvez, et lorsque vous ne le pouvez pas, porter un masque en tissu et vous désinfecter les mains après chaque interaction.
- **Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche** - Les mains touchent de nombreuses surfaces et le transfert de surface à main peut propager le virus. Une fois contaminées, les mains peuvent transmettre le virus aux yeux, au nez ou à la bouche. De là, le virus peut pénétrer dans votre corps et vous rendre malade.
- **Pratiquer l'hygiène respiratoire** - S'assurer que vous et les personnes qui vous entourent suivent une bonne hygiène respiratoire. Cela signifie se couvrir la bouche et le nez avec les coudes ou des mouchoirs pliés lorsque l'on tousse ou éternue. Si vous utilisez des mouchoirs, vous devez jeter immédiatement les mouchoirs utilisés et vous laver les mains. En suivant une bonne hygiène respiratoire, vous protégez les personnes qui vous entourent de tous les virus tels que le rhume, la grippe et le COVID-19



- **Si vous avez de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires**, consultez un médecin le plus vite possible. - Restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien. Si vous avez de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires, consultez un médecin et appelez à l'avance. Suivez les instructions de votre autorité sanitaire locale. Les autorités nationales et locales disposeront des informations les plus récentes sur la situation dans votre région. Un appel à l'avance permettra à votre fournisseur de soins de santé de vous diriger rapidement vers l'établissement de santé approprié. Cela vous protégera également et aidera à prévenir la propagation de virus et d'autres infections.

MEASURES GOUVERNEMENTALES POUR GÉRER L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

- Il existe trois principaux types de mesures utilisées pour réduire la transmission du virus (voir tableau 1). Pour plus de clarté, les restrictions combinées de rassemblement public, mesures de distanciation sociale et restrictions de voyage seront appelées mesures « PST ».

Tableau 1 : Restrictions de rassemblement public

Mesures PST	Exemple
Restrictions de rassemblement public	Limitation du nombre de personnes dans des rassemblements publics : <500, <250, <50, <20, <5, <2
Distanciation sociale	Directives d'espacement social (séparation de 1 à 2 mètres), auto-isolement pour tous les contacts rapprochés, fermeture des écoles, magasins et services non essentiels fermés, mouvement non essentiel interdit, production non essentielle arrêtée, espaces publics et parcs fermés, exercice et activités de plein air réglementées
Restriction de voyage	Fermeture des frontières, restrictions de déplacements internes, auto-quarantaine obligatoire après l'entrée dans le pays

- Ces mesures PST visent à réduire la propagation du virus et ont été mises en œuvre différemment dans le monde.
- La levée de chaque mesure PST soutiendra la réintroduction de différentes activités de rugby facilitant une reprise du jeu en toute sécurité, tout en limitant le risque de propagation accrue du COVID-19.

RÔLE DU DÉPISTAGE ET DES TESTS

Dépistage clinique quotidien :

Un questionnaire sur les symptômes et un test de température peuvent d'identifier 60 % des cas symptomatiques.

- Les Fédérations, Organismes de Compétitions ou Clubs devrait mettre en place un protocole de notification quotidienne des symptômes, de préférence complété avant de



quitter la maison. Un exemple de document est joint (annexe 1) et serait plus efficace s'il était effectué via un portail en ligne tel que « google docs » ou similaire.

- Par ailleurs, de nombreuses solutions de vérification des symptômes basées sur des applications sont disponibles dans le commerce.
- Les contrôles de température à l'entrée de l'installation du Club doivent être sans contact (pour éviter la propagation des maladies) et suivre un protocole établi. Veuillez noter que les thermomètres sont de qualité variable.
- Les joueurs ou le personnel non-joueur ayant de la température ou des symptômes **ne devraient pas** assister à l'entraînement ni se trouver dans le lieu d'entraînement. Ils doivent contacter leur médecin d'équipe ou leur médecin traitant pour établir la meilleure ligne de conduite à suivre.

Test PCR (test utilisé pour confirmer la présence du virus COVID-19) :

Une personne soupçonnée d'avoir une infection aiguë du COVID-19 peut être testée en prélevant un écouvillonnage du nez et de la gorge. L'échantillon est utilisé pour cultiver le virus et confirmer si l'individu est infecté ou non. Il convient de noter que :

- Ce test n'est pas parfait, il y a des cas manqués (faux négatif)
 - Un test négatif peut passer à côté d'une infection, et si un joueur est symptomatique malgré un test négatif, il doit être pris en charge et traité comme une personne infectée.
- Un test positif signifie que la personne doit s'isoler à la maison
- Les « **contacts rapprochés** » d'une **personne infectée** (définie ci-dessus), à partir de 2 jours avant que la personne infectée ne devienne symptomatique, doivent également être évalués.

Test d'anticorps : c'est un test sanguin (par piqûre ou prise de sang veineux)

Ce test est en cours de développement et vise à mesurer la présence d'anticorps (protéines fabriquées par l'organisme pour lutter contre le virus) dans le sang des individus qui ont été exposés au virus. Ces tests peuvent permettre d'identifier des individus qui :

- Ont été exposés et peuvent être immunisés, mais cela doit être déterminé par la recherche scientifique
- N'ont pas encore été exposés et qui présentent un risque d'infection plus élevé
- Tous ces tests sont soumis à la validation scientifique, la disponibilité locale et leur rôle dans le plan COVID-19 de votre autorité sanitaire locale sera différent. Votre Club sera guidé par cette politique locale. La fiabilité de ces tests est toujours à l'étude.



- À l'avenir, des tests réguliers (éventuellement à la fois PCR et tests anticorps) seront très probablement une composante de l'entraînement de groupe, des matches et des voyages. Les preuves à l'appui de l'utilisation des tests augmentent rapidement et seront mises à jour dans ce document au fur et à mesure.

RÔLE DES MASQUES

- Les directives pour l'utilisation des masques en public varient considérablement d'un pays à l'autre (3). Cependant, de nombreux pays prennent des mesures en faveur de leur utilisation, d'autant plus que l'offre a augmenté, en outre les masques « artisanaux » (en tissu) sont de plus en plus recommandés. (4,5)
- Selon de récentes directives de l'OMS, les joueurs ne devraient pas utiliser de masque pendant les exercices aérobique, car les masques risquent de réduire la capacité à respirer confortablement.
- Les masques chirurgicaux ou N95 peuvent empêcher la contraction et la propagation de la maladie. Les masques de cette qualité sont cependant rares, et devraient être réservés aux personnels de santé.
- Les personnes infectées peuvent être contagieuses jusqu'à 2 jours avant de présenter des symptômes, certaines personnes infectées ont des symptômes si légers qu'elles ne savent pas qu'elles sont infectées. Des études récentes ont proposé que de nombreuses infections surviennent lorsque la personne qui propage le virus ne présente aucun symptôme. De plus en plus de preuves scientifiques montrent que l'utilisation systématique de masques lorsque la proximité est inévitable est une étape utile et économique qui démontre que vous et votre Club faites tout ce qui est possible pour prévenir la propagation de la maladie.
- Les masques en tissu faits à la main aident à empêcher la propagation des gouttelettes quand on parle fort, rit, tousse et éternue. Ils empêchent également les utilisateurs de toucher leur visage - empêchant la propagation par contact avec la surface.
 - Le masque en tissu est destiné à protéger les autres personnes si vous êtes infecté.
 - Vous devriez continuer à maintenir la distance sociale recommandée. Le masque en tissu ne remplace pas la distanciation sociale.
 - Si vous savez ou pensez être infecté, vous ne devez PAS utiliser de masque pour sortir ou pour rejoindre l'équipe. Vous devez rester à la maison et contacter le médecin d'équipe ou le médecin traitant.
 - Le port du masque est conseillé pour les activités d'intérieur comme les réunions et les rendez-vous médicaux, mais il doit également être envisagé si les conseils de distanciation sociale sont difficiles à suivre, par exemple pour certaines activités de musculation.



Risques dans le rugby

- Le rugby est un sport de contact. S'entraîner pleinement et jouer des matches nécessite un contact physique rapproché intermittent. Ce type de contact fera que tous les joueurs s'entraîneront et joueront en étant étroitement en contact. Par conséquent, si un coéquipier ou un joueur adverse dans un match récent développe une infection, tous ses coéquipiers sont susceptibles d'être des contacts rapprochés et doivent être isolés et testés.
- Au début du retour à l'entraînement, des groupes réduits aideront à réduire ce risque.
- Lorsque les mesures PST auront été suffisamment assouplies pour permettre l'entraînement du groupe au complet, le risque sera géré en limitant l'accès des non-membres de l'équipe aux installations d'entraînement. Seuls les membres essentiels de l'équipe et des entraîneurs participeront à l'entraînement.

Risque personnel

- L'exercice régulier est bénéfique pour votre système immunitaire. Un exercice prolongé et de haute intensité peut affecter le système immunitaire, en particulier lorsque l'individu n'est pas habitué à une telle activité de haut niveau. Par conséquent, il existe une sensibilité potentiellement accrue à l'infection au COVID-19 chez les athlètes. Ce risque est probablement faible et si une approche pratique est appliquée, lorsque les joueurs ne dépassent pas la charge d'entraînement normale, ils ne devraient pas être exposés à un risque plus élevé que la population qui ne fait pas d'exercice.
- Ceux qui souffrent de maladies sous-jacentes telles que maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète et certaines formes de cancer semblent être plus gravement touchés par COVID-19. Il en va de même pour les patients plus âgés (> 60) et ceux qui sont gravement obèses (IMC 40+). **L'ethnicité semble également être un facteur, au Royaume-Uni, les personnes d'origine noire, asiatique et autres minorités ethniques ont été plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé suite à une infection au Covid-19 que le reste de la société. Des tendances similaires se dessinent aux États-Unis.**
- Les athlètes sans conditions sous-jacentes **ne font pas partie du groupe vulnérable, toutefois les membres du ménage pourraient l'être et il convient d'en tenir compte lors de la détermination des personnes à risque lors de la reprise de l'entraînement et du jeu.**
- Les joueurs qui ont souffert d'une infection au COVID-19 doivent s'isoler pendant 7 jours et ne pas faire d'exercice pendant 14 jours ou jusqu'à ce que leurs symptômes disparaissent. (1). Lorsque les symptômes des joueurs se sont stabilisés, les joueurs doivent consulter le médecin d'équipe ou médecin traitant pour obtenir l'autorisation de reprendre l'activité.
- Des informations provenant de Chine et d'Italie montrent que jusqu'à 20 % des personnes hospitalisées ont une atteinte cardiaque - probablement une myocardite (inflammation du muscle cardiaque). Un examen spécialisé en cardiologie peut être nécessaire après une hospitalisation prolongée. (6-8)



- Si vous avez des inquiétudes concernant l'exercice après une infection par le COVID-19, vous devriez en discuter avec votre médecin d'équipe ou votre médecin traitant.
- Il est important de noter que les équipes médicales et les joueurs doivent travailler de concert pour définir tous les facteurs supplémentaires qui peuvent compléter le risque global pour le joueur. La tenue d'un registre des risques est recommandée pour enregistrer formellement ces facteurs et devrait inclure :
 - tout problème de santé des joueurs, tels que asthme ou allergies
 - infection au Covid-19 le cas échéant, la nécessité d'un suivi cardiologique ou respiratoire et l'impact que cela peut avoir sur la reprise d'activité sportive
 - le fait que le joueur vive avec une personne vulnérable ou protégée
 - le fait que le joueur vive avec un personnel de première ligne ou de soins primaires

Reprise du rugby par étapes

- Rejouer au rugby dépend de l'assouplissement de chaque mesure PST par votre gouvernement.
- La levée des mesures PST sera progressive et dépendra de facteurs locaux tels que la capacité des soins de santé, la gravité du pic d'infection et les niveaux d'immunité.
- Il est possible que la réduction des mesures de PST conduise à des augmentations des cas d'infection, nécessitant la réintroduction d'une mesure PST.
- Pour aider chaque Fédération à gérer sa reprise du jeu, World Rugby a collecté des données de mesure PST auprès de 78 Fédérations membres à travers le monde. **En utilisant ces données, chaque Fédération est encouragée à discuter avec les représentants du gouvernement (version préliminaire de toute mesure PST) du lien de chaque mesure PST avec différents niveaux d'entraînement et à jouer au rugby. L'objectif est de faire reprendre la pratique du rugby de compétition par les Fédérations, Clubs et Organismes de Compétitions dans le respect des directives du gouvernement.**
- Dans les sections ci-dessous, nous décrivons une structure pour une reprise par étapes pour l'entraînement et les matches, mais les principes de base d'hygiène et de distanciation sociale resteront extrêmement importants.
- Votre Fédération et votre Club mettront en œuvre des politiques spécifiques basées sur le cadre des sections ci-dessous. Pour plus de détails, veuillez continuer à lire le reste du document qui se concentre sur les mesures que les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs devront mettre en place pour permettre un retour à l'entraînement et au jeu d'une manière qui minimise les risques. Le reste de ce document contient une section conçue pour les joueurs, les entraîneurs et le personnel ; et une section conçue pour les administrateurs.



Directives et soutien

D'autres modules sont disponibles pour les administrateurs ici

- Module World Rugby pour les joueurs, les entraîneurs et le personnel de l'encadrement
- Module World Rugby pour les administrateurs
- Directives de l'OMS sur le COVID-19
 - [Conseils publics](#)
 - [Hygiène](#)
 - [Conseils sur les EPI](#)
 - [Utilisation du masque](#)
 - [Démonstration vidéo Lavage des mains](#)
 - [Quarantaine](#)
 - [Évaluation des risques pour les rassemblements publics](#)
 - [Évaluation des risques pour les rassemblements publics de l'OMS](#)
- [Conseils sur la préparation des masques](#)



INFORMATIONS POUR LES JOUEURS, LES ENTRAÎNEURS ET LE PERSONNEL

RÈGLES LOGISTIQUES

Jusqu'à ce qu'un vaccin soit développé pour le COVID-19, l'environnement ou le cadre dans lesquels évolueront les équipes seront très différents. Toute personne impliquée dans une équipe ou un match de rugby aura la responsabilité d'empêcher la propagation de COVID-19.

L'hygiène personnelle, l'auto-isolément avec les symptômes décrits ci-dessus, la distanciation sociale, le nombre de groupes et la limitation des déplacements sont les moyens les plus efficaces de prévention de la propagation. Dans l'environnement d'une équipe, vous devrez être encore plus prudent pour éviter l'exposition et la propagation. Vous trouverez ci-dessous vos responsabilités qui resteront pertinentes jusqu'à ce qu'un vaccin soit développé.

Vos 10 règles logistiques pour une gestion sûre du COVID-19 sont les suivantes :

1. **Éducation** - se familiariser avec les mesures mises en œuvre par votre **Fédération** ou votre Club.
 - Ce document est supporté par un module en ligne que vous devrez peut-être compléter pour votre Club. **Votre Fédération, Organisateur de Compétitions ou Club disposera de toute une série d'informations pour vous aider à comprendre, dans la mesure du possible, comment vous protéger au mieux lors de la reprise de vos activités.**
 - Dans l'intérêt de votre propre sécurité et de celle de vos collègues, vous devrez suivre ces directives.
 - Une fois terminé, vous pouvez télécharger la confirmation (certificat) de réussite et la présenter à votre Club.
2. **Dépistage quotidien** - jusqu'à nouvel ordre, vous devrez :
 - Remplir un questionnaire COVID-19 sur les symptômes avant de quitter la maison (annexe 1). Cela vous obligera à identifier **si vous présentez l'un des symptômes communs du Covid-19 (voir ci-dessus)**. Dans ce cas, vous devez rester à la maison, contactez votre médecin d'équipe ou votre médecin traitant.
 - Vérifiez votre température avant d'entrer dans le lieu d'entraînement. Si votre température est supérieure à 37,5° C, vous serez renvoyé à la maison et conseillé de contacter votre médecin d'équipe ou votre médecin traitant.
3. **Respecter les règles d'hygiène**
 - Un lavage des mains plus fréquent, une désinfection régulière des zones et des surfaces fortement utilisées et l'utilisation de gants peuvent réduire le risque d'infection. Dans certaines situations, comme à la salle de gym ou pendant les réunions, l'utilisation de masques doit être envisagée.



- À la maison, vous devez également désinfecter ou vous laver les mains pendant 20 secondes avec du savon (ou utiliser un désinfectant pour les mains) chaque fois que vous rentrez et sortez de chez vous.
 - Évitez de toucher les surfaces à contact élevé telles que poignées de porte, claviers d'ordinateur public, etc.
 - Utilisez des désinfectants pour les mains qui devraient être disponibles à l'entrée et dans toutes les salles de votre Club
 - Évitez de cracher ou **de vous vider les narines**
 - Utilisez le creux de votre coude ou un mouchoir (jetez toujours les mouchoirs usagés) lorsque vous toussiez ou éternuez
 - Ne partagez pas les bouteilles d'eau et n'utilisez pas les bouteilles d'eau de l'équipe
 - N'utilisez pas de suppléments nutritionnels partagés en commun
- 4. Respecter les règles de distanciation sociale** - bureau, salle de gym, salle médicale/terrain d'entraînement (en cas d'entraînement sans contact)
- Une distance d'au moins 1 mètre entre les personnes présentes contribue à réduire considérablement la probabilité de transmission du virus. En raison du mouvement impliqué dans le sport, **la distance doit être accrue à 1,5m lors de l'exercice.**
 - Les bureaux, salles de sport et salles médicales devraient être aménagés de manière à faciliter une séparation d'au moins 1m entre les individus. La dispersion des gouttelettes respiratoires est facilitée par la ventilation. Dans la mesure du possible, toutes les zones communes doivent être bien ventilées.
- 5. Réduire au minimum les contacts corporels**
- Il faut éviter complètement de se serrer la main, taper dans les mains, enlacer, applaudir... en groupe. Jusqu'à ce que les mesures PST soient réduites, le contact physique (y compris les matches de compétition) doit être évité, donc initialement, seul un entraînement individuel peut avoir lieu.
- 6. Se changer et se doucher à la maison**
- L'utilisation des vestiaires et des douches dans les salles de sport et les Clubs sportifs doit être suspendue jusqu'à nouvel ordre par votre Club.
- 7. Suspension temporaire du covoiturage**
- Pendant que des mesures de distanciation sociale sont en place, le covoiturage pour l'entraînement et les compétitions doit être évité - à moins de voyager avec un



colocataire. L'utilisation de minibus est également inadaptée. Votre Club appliquera des politiques spécifiques pour se rendre aux matches lorsque la compétition reprendra.

8. Ne pas organiser d'événements tels qu'assemblées générales et célébrations

- Afin de respecter les règles de distanciation, aucun événement social ne doit être organisé.
- Pendant la mise en place des règles de distanciation sociale, les réunions d'équipe doivent se tenir à l'extérieur ou dans des espaces qui permettent 1 personne par 4m²
- D'autres options incluent des systèmes de réunion numériques/en ligne

9. Réduire la taille des groupes à l'entraînement

- Pendant la mise en place des règles de distanciation sociale et la restriction des rassemblements publics, les équipes devront s'entraîner en petits groupes dans le respect des mesures gouvernementales en place à ce moment (par ex. groupes de <5, <10). Lorsque les petits groupes s'entraînent, les séances doivent être échelonnées sans chevauchement entre les groupes. Des groupes réduits limitent le risque d'infection, et si une infection se produit, le nombre de personnes qui doivent potentiellement être mises en quarantaine est limité.

10. Dans la mesure du possible, les activités en plein air sont plus sûres

- Les sports et l'exercice en plein air facilitent le respect des règles de distanciation et réduisent le risque d'infection par l'échange permanent d'air. **Le risque de contracter le Covid-19 lors d'activités à l'extérieur est nettement plus faible que lors d'activités à l'intérieur.**

Si vous avez des questions après avoir lu ce document, demandez des précisions. Votre Club/Fédération dispose peut-être d'un Référent COVID-19 désigné ou un professionnel de la santé qualifié qui peut vous aider. Si ces informations ne sont pas disponibles, votre autorité de santé publique locale peut être en mesure de fournir les informations dont vous avez besoin. Il est important que vous compreniez tous les risques associés au retour au rugby.

Votre Club appliquera plusieurs mesures de sécurité dans ses installations pour faciliter ce processus.



RÉUTILISATION DES INSTALLATIONS, REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DES MATCHES EN TOUTE SÉCURITÉ

La vie de famille, les achats et les sorties dans un café ont tous été considérablement affectés par les mesures PST. De la même manière, la façon dont vous accédez aux installations du Club, reprenez l'entraînement et finalement rejouez au rugby sera très différente de ce à quoi vous êtes habitué. Cette section comprend des conseils sur la façon dont vous devrez modifier vos comportements lorsque vous participez à un entraînement du Club (y compris dans une salle de gym), ou vous trouvez dans les lieux médicaux, de réathlétisation et de réunion (installations de l'équipe) en vertu des restrictions PST.

Un individu infecté peut contaminer n'importe quelle surface, soit par contact direct, soit par propagation de gouttelettes. Le risque peut être minimisé en adoptant les mesures ci-dessous. Ces mesures sont recommandées pour votre Club et pour vous-même ;

- Utiliser régulièrement des désinfectants pour les mains
 - Dans les installations d'entraînement et de jeu, des désinfectants pour les mains doivent être disponibles à l'entrée / à la sortie et dans toutes les salles.
 - À la maison, vous devez également vous désinfecter ou vous laver les mains pendant 20 secondes avec du savon chaque fois que vous entrez et sortez de votre maison
- Éviter de toucher les surfaces à contact élevé telles que poignées de porte, claviers d'ordinateur public, etc.

Éviter d'utiliser les parties communes telles que vestiaires, douches et réfectoires communs - dans de nombreux cas, ces lieux seront fermés. Dans les premières phases du retour à l'entraînement, lorsque des mesures PST sont en place, veuillez éviter, dans la mesure du possible, d'utiliser les installations communes.

Ce document est conforme aux directives de l'OMS, qui recommandent que l'installation soit nettoyée chaque jour après utilisation. Les Clubs peuvent ne pas être en mesure d'effectuer un tel nettoyage quotidiennement, ce qui signifie que les installations du Club resteront indisponibles jusqu'à ce que le nettoyage puisse être effectué.

Vos actions auront beaucoup plus d'impact que les paroles, et affecteront votre santé ainsi que celle de votre famille, de vos collègues et de vos amis. Pour les entraîneurs, la tentation de progresser au-delà des mesures autorisées sera un problème. La section suivante doit être lue et comprise par tous ceux qui planifient et gèrent des séances de rugby dans le cadre des mesures PST.



REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT

Lorsque les joueurs se seront entraînés individuellement, une réduction des mesures PST sera l'occasion de commencer un plan de reprise des activités. Les figures 1 et 2 fournissent un exemple de la façon dont les réductions des différentes mesures PST peuvent avoir un impact sur le premier retour à l'entraînement de rugby (figure 1) et la reprise des matches (figure 2). Comme indiqué précédemment, chaque gouvernement publiera des mesures PST à des moments différents et votre Fédération et votre Club suivront cette levée des mesures PST et le retour à l'activité. Chaque gouvernement et chaque autorité locale de santé surveilleront de près l'impact de la levée des mesures PST sur les nouveaux cas, car cela informera et indiquera si ou quand de nouvelles mesures PST pourraient être rétablies.

À titre d'exemple, dans la figure 1, il est suggéré qu'une fois les écoles et les entreprises non essentielles rouvertes et les rassemblements de groupe <10 autorisés, **l'entraînement en petits groupes** commencerait. De plus, lorsque les rassemblements de groupe <50 sont autorisés, cela signifierait le début de **l'entraînement sans contact de l'effectif au complet**.

L'entraînement avec contacts du groupe au complet nécessite une réduction des mesures personnelles de distanciation sociale ou une exemption spécifique du gouvernement. Une fois que le contact est autorisé pendant l'entraînement, tous ceux qui participent à l'entraînement deviennent des contacts « rapprochés » les uns des autres (comme indiqué à la page 2). Cela a des implications pour l'isolement ou la quarantaine si un membre du groupe était infecté par le COVID-19.

Les Fédérations, **les Organismes de Compétitions** et les Clubs devront démontrer une capacité de dépistage complet (vérification de la température et des symptômes), de test (PCR et test d'anticorps) et de traçage de contact, conformément aux directives du gouvernement local, au cours de ce processus.



Figure 1: Reprise de l'entraînement de rugby dans le cadre des mesures PST



La figure 2 fournit un guide qui commence par l'entraînement jusqu'à la reprise de toutes les compétitions et tournois de rugby, y compris les matches avec spectateurs.

Équivalence Assouplissement des mesures PST / Reprise des activités de Rugby

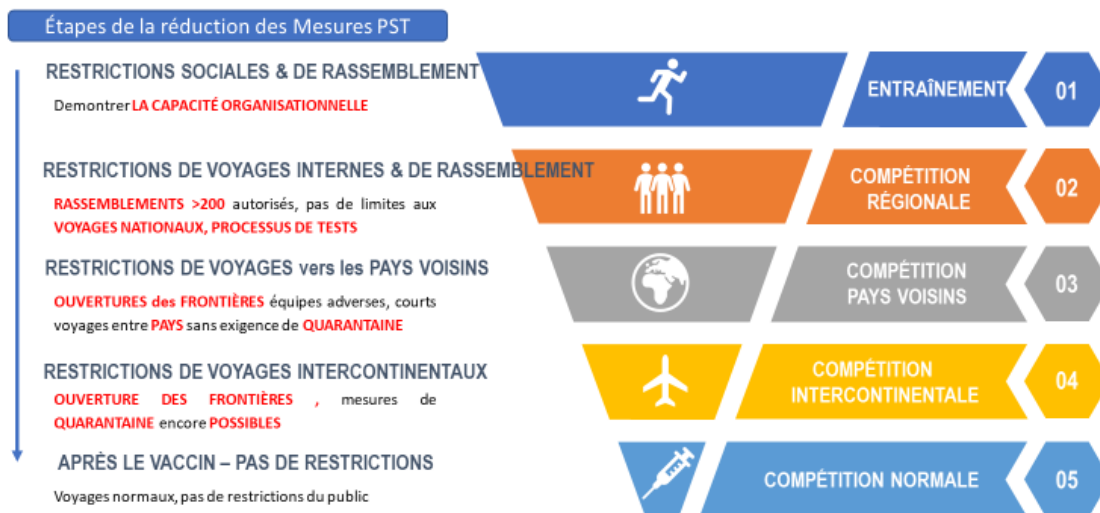


Figure 2: réduction des mesures PST pour une reprise étalée du jeu

Reprise de l'activité physique

La durée et l'intensité de l'exercice suivies varieront selon les pays. Ces décisions doivent être prises conformément aux pratiques locales et doivent être convenues entre le ou les préparateurs physiques, le personnel médical, les entraîneurs ainsi que les joueurs et les représentants des joueurs au niveau de la Fédération et du Club.

Après une période de plus de quatre semaines sans entraînement de rugby, il y aurait un risque de blessure important si une période de réathlétisation (remise en forme) n'était pas observée avant la compétition.

Il est recommandé que chaque territoire établisse une période suffisante pour la réathlétisation des joueurs afin de minimiser le risque de blessure.

Les Fédérations, **les Organismes de Compétitions** et les Clubs devraient convenir des éléments individuels de la préparation et de la fin de cette préparation d'une équipe pour la reprise de l'entraînement à la suite d'un retour décidé par le gouvernement à des entraînements en groupe. Une partie de cela sera entreprise par les joueurs sur une base individuelle le cas échéant pendant l'isolement.



ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL ET EN PETITS GROUPES

Les données actuelles suggèrent que la réduction des mesures PST se fera de manière échelonnée en fonction du système de santé et de la capacité de tests d'un pays. Les premières mesures de relâchement devraient se concentrer sur la réouverture des entreprises non essentielles et des écoles. Ces changements pourraient permettre à des groupes limités de se rencontrer (par exemple <10). En raison du risque accru d'infection, toutes les mesures PST restantes doivent être strictement respectées. La préparation physique, le travail technique et certains éléments d'entraînement pour les phases statiques sans contact pourraient être entrepris en toute sécurité dans un petit groupe, sans contact.

Tous les joueurs et le personnel doivent continuer à observer attentivement les « 10 règles logistiques » décrites ci-dessus. L'application de ces mesures signifie qu'à leur retour dans les installations du Club, tous les joueurs et le personnel devront changer considérablement leur routine quotidienne et leurs pratiques de travail. Les mesures quotidiennes de dépistage, d'hygiène et de distanciation sociale doivent continuer d'être observées (un exemple de questionnaire de dépistage des symptômes en ligne est présenté en annexe 1). Les mesures PST à tout moment auront un impact sur le comportement dans l'environnement d'équipe de plusieurs manières.

- En cas d'activité physique, le risque de transmission interpersonnelle peut être plus élevé et il est recommandé de respecter **une distance d'au moins 1,5 mètre** entre les individus afin de réduire considérablement la probabilité de transmission du virus.
- Les salutations personnelles et la reconnaissance physique (poignée de main ou bises) ont toujours fait partie intégrante de la communauté que représente une équipe de rugby. Ces types de mesures ne sont cependant pas compatibles avec la distanciation sociale requise et doivent être activement évités.
- Dans la mesure du possible, tous les joueurs et le personnel doivent porter des masques pour éviter une éventuelle propagation de joueurs asymptomatiques et infectés. Si cela n'est pas possible, un entraînement doit être effectué à l'extérieur pour limiter la transmission possible d'aérosols et de gouttelettes. Des conseils sur la préparation du masque en tissu peuvent être consultés [ici](#). (4) Lorsque l'entraînement doit être effectué à l'intérieur (par ex. la musculation), des mesures de distanciation sociale doivent être suivies.
- Les effectifs doivent être divisés en groupes autorisés par les services de santé locaux et gouvernementaux (par exemple <10). L'entraînement devrait être planifié de manière étalée pour éviter le chevauchement des groupes.
- Dans la mesure du possible, chaque groupe doit se voir attribuer un entraîneur spécifique, qui ne supervisera que ce groupe et n'entrera pas en contact physique avec le reste de l'équipe. Cela limiterait les contacts rapprochés du personnel avec les joueurs, réduisant ainsi l'impact potentiel d'un cas positif sur la disponibilité du personnel.
- Les joueurs devraient éviter de prendre une douche et de manger sur leurs lieux d'entraînement, et de voyager seuls vers et depuis l'entraînement, sauf s'ils habitent déjà dans le même domicile.



- Les réunions avec le personnel d'encadrement devraient être effectuées par Internet, à l'extérieur ou, si elles le sont à l'intérieur, dans des espaces qui permettent une personne par aire de 4 m², si possible, tous les joueurs et le personnel devraient porter des masques.
- Partager les équipements doit être évité autant que possible, lorsque cela est nécessaire (comme dans la salle de gym), l'équipement doit être désinfecté entre chaque passage de groupes.
- Les équipements ou les affaires personnelles tel que les bouteilles d'eau doivent être clairement marqués et ne pas être partagés.
- N'utilisez pas de compléments alimentaires partagés, en commun.

ENTRAÎNEMENT DE L'ÉQUIPE AU COMPLET

- Une nouvelle réduction des mesures PST peut être anticipée si les assouplissements antérieurs ne provoquent pas de réactions défavorables dans le taux de cas. Une prochaine étape plausible est un assouplissement des restrictions des rassemblements de foule. Si des mesures telles que l'autorisation de rassemblements publics jusqu'à 50 personnes sont autorisées, il peut être possible pour les équipes de s'entraîner ensemble au complet.
- Le dépistage quotidien, les mesures d'hygiène, la distanciation sociale et les soins appropriés resteront les moyens les plus importants d'assurer la sécurité des joueurs et du personnel.
- S'il y a eu une introduction réussie des séances d'entraînement individuelles et en petits groupes, des niveaux plus élevés d'interaction de groupe sont une étape nécessaire vers le retour à une activité d'équipe normale.
- Lorsque les séances d'entraînement des équipes au complet seront possibles, des efforts pour maintenir les mesures de distanciation sociale décrites ci-dessus devraient être poursuivis partout hors du terrain. Cela limitera l'exposition qui sera la plus courte possible.
- Le rugby est un sport de contact et un entraînement complet nécessitera des niveaux élevés et intermittents de contact physique. L'entraînement avec contact complet nécessite une réduction des mesures de distanciation sociale. Si un joueur ou un membre du personnel devient infecté, les autres joueurs et membres du personnel seront des contacts rapprochés et nécessiteront des tests et une mise en quarantaine. Un entraînement avec contact complet doit être planifié après consultation des autorités locales de santé publique.



PRÉPARATION POUR LES MATCHES DE COMPÉTITION

- Lorsque les mesures PST gouvernementales seront suffisamment assouplies pour permettre un entraînement avec contact de l'effectif au complet, une période spécifiée de préparation physique (réathlétisation) en équipe doit avoir été accomplie pour garantir que les joueurs sont suffisamment en forme physique pour une pratique compétitive.
- Ceci est à la discrétion de chaque Club, mais un accord entre la Fédération, les Clubs, les compétitions, les entraîneurs et préparateurs physiques, les joueurs et les organismes représentatifs des joueurs est fortement recommandé.
- La durée de l'application des mesures PST aura, à son tour, une incidence directe sur la nature et la durée de cette période. La période d'entraînement est susceptible d'être une version modifiée d'une présaison régulière.
- Dans des circonstances normales, la période de préparation de présaison se termine avec des matches amicaux de préparation.
- Cela nécessitera probablement une réduction de nouvelles mesures PST : en particulier, l'expansion des rassemblements publics autorisés à 250 ou moins, les déplacements non essentiels autorisés entre les villes et les provinces.
- En règle générale, il s'agirait d'équipes locales jouant les unes avec les autres, avec des limitations strictes sur le nombre de non-joueurs et le personnel de jour du match.

DÉPLACEMENTS POUR LES MATCHES DE COMPÉTITION

Voyager pour aller jouer contre l'équipe adverse exposera l'équipe à des risques liés aux voyages et éventuellement aux séjours à l'hôtel. Ceux-ci présentent un risque plus élevé que l'exposition à d'autres joueurs, qui seront bien dépistés et conscients des problèmes d'hygiène. Le mode de transport est important, dans la mesure du possible les joueurs devraient se déplacer individuellement en voiture.

Tous les joueurs et le personnel doivent s'assurer avant de quitter leur domicile qu'ils sont exempts de symptômes et de température. Si vous avez des inquiétudes, vous devez contacter votre médecin d'équipe ou le Référent COVID-19.

Lorsque vous voyagez, assurez-vous :

- **de respecter toutes les directives du gouvernement en ce qui concerne les déplacements et une éventuelle quarantaine après le déplacement ;**
- de continuer à observer les méthodes d'hygiène et de désinfection des mains utilisées à la maison et dans les installations du Club ;
- d'utiliser des désinfectants individuels pour les mains et des lingettes jetables à usage unique au besoin ;



- d'être conscient de tout changement dans vos symptômes et de signaler immédiatement tout signe possible de COVID-19 ;
- Si un joueur ou un membre du personnel devient symptomatique pendant son absence, il doit contacter son médecin d'équipe ou son Référent COVID-19. Étant donné que les différents pays ont des mesures PST différentes et que la gestion des mesures de quarantaine peut également différer, la direction de l'équipe écoutera les orientations, les conseils et les instructions des autorités de santé publique et/ou gouvernementales de ce territoire, y compris sur la façon de retourner au Club.



INFORMATIONS POUR LES ADMINISTRATEURS : COMMENT GÉRER LA REPRISE DES ACTIVITÉS

Cette section est destinée aux administrateurs et officiels qui créeront et/ou mettront en œuvre des politiques pour préparer les Clubs au retour des joueurs dans le cadre de l'application des mesures PST en cours. Les Fédérations, **les Organismes de Compétitions** et les Clubs sont fortement encouragés à édicter des politiques écrites et des procédures logistiques. Ces politiques et procédures doivent être conformes aux directives de l'OMS ainsi qu'aux lois locales et aux politiques spécifiques au COVID-19 émises par le gouvernement et les autorités locales. Ce document-cadre est accompagné de plusieurs documents de l'OMS qui sont utiles pour assurer la sécurité des joueurs et du personnel. (3,9-11) Un document opérationnel est également joint (annexe 2) qui fournit un modèle pour une stratégie conforme à l'OMS pour gérer le retour à l'entraînement, au jeu et à la compétition.

Les Fédérations, les Organismes de Compétitions et les Clubs doivent être conscients des risques encourus avec la reprise par les joueurs de l'entraînement et du jeu. [L'évaluation des risques des rassemblements de masse](#)(9) et [l'outil de mesure](#)(10) de l'OMS - pour les Fédérations sportives, sont des mesures utiles pour préparer l'organisation en vue de l'accueil des équipes et ensuite la tenue des matches.

COMMENT PRÉPARER LA REPRISE DES ACTIVITÉS

NOMINATIONS :

Chaque Fédération devrait nommer un Référent COVID-19. Cette personne doit avoir une connaissance opérationnelle du COVID-19. Dans la mesure du possible, une connaissance clinique du COVID-19 est préférable, mais sinon, le Référent COVID-19 devrait avoir accès à des conseils cliniques appropriés. Ce Référent coordonnera les efforts au sein de sa Fédération pour une approche progressive de l'entraînement et du jeu. Il assurera la coordination avec les Clubs et les compétitions en fournissant des informations et un soutien stratégique.

Le Référent assurera la liaison avec les agences locales de santé publique et gouvernementales pour présenter :

- une stratégie pour la reprise de l'entraînement et du jeu basée sur une réduction séquentielle des mesures PST. Cette stratégie sera alignée sur les directives de l'OMS et l'évaluation des risques par rapport à l'outil d'évaluation des risques des rassemblements de masse de l'OMS ;
- la preuve que tous les joueurs, entraîneurs et personnel de l'encadrement ont suivi une formation appropriée en matière de sécurité personnelle et de mesures d'atténuation des urgences (y compris celles spécifiquement énumérées dans l'outil d'évaluation des risques de l'OMS) ;



- o une stratégie de communication claire entre les Fédérations, les Clubs, les compétitions et avec les responsables gouvernementaux nationaux et internationaux, le grand public et les médias ;
- o une stratégie pour les messages concernant la santé publique sur les plateformes des Fédérations, Clubs et Compétitions.

Chaque Fédération devrait aider les Clubs et les compétitions à identifier et nommer un ou plusieurs référents opérationnels COVID-19, chargés de mettre en œuvre les orientations contenues dans le présent document (et toutes les autres orientations, conseils et instructions pertinents concernant le COVID-19) en ce qui concerne : certains éléments, tels que installations d'entraînement particulières, lieux de match et déplacements d'équipe.

DOCUMENTS ET POLITIQUES

Chaque Fédération, Organisateur de Compétitions et Club doit créer des politiques pour la reprise de l'activité et du jeu, en s'assurant ce faisant de se conformer aux lois locales (y compris la santé et la sécurité, l'emploi, la protection des données et la législation spécifique au COVID-19) et à toutes les politiques mises en œuvre par le gouvernement ou les autorités locales. Les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs devraient surveiller les modifications apportées à ces lois et politiques et modifier leurs propres politiques si nécessaire pour garantir que la communauté du rugby sous leur juridiction applique les bonnes pratiques et se conforme aux exigences locales. Un modèle de document opérationnel, disponible ici ([annexe 2](#)), peut être utile aux Fédérations, aux Organismes de Compétitions et aux Clubs.

Les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs doivent s'assurer que leurs politiques exigent une confirmation écrite des joueurs et du personnel qu'ils comprennent les risques liés au retour à l'entraînement et au jeu afin qu'on leur explique, à l'aide des meilleures preuves disponibles, les risques connus qu'implique la reprise de l'entraînement et du jeu. Le Module de sensibilisation à la reprise du rugby dans le contexte du Covid-19 de World Rugby pour les entraîneurs et les joueurs est un exemple de ressource appropriée que les Fédérations, les Organismes de Compétitions et les Clubs peuvent utiliser. Les personnes utilisant cette ressource recevront un certificat lorsqu'elles auront suivi avec succès ce module.

ASSURANCE

Chaque Fédération et Club devrait s'assurer d'avoir été en relation avec ses assureurs avant d'autoriser le retour à l'activité ou au jeu pour garantir qu'une telle activité est correctement assurée et que toutes les étapes supplémentaires requises par un assureur particulier sont prises en considération.

GESTION DES DONNÉES

Les Fédérations, Organismes de Compétitions et les Clubs devraient s'assurer qu'ils ont correctement traité toutes les exigences de protection des données de la législation locale (par exemple le Règlement Général sur la Protection des Données) en ce qui concerne la collecte des



données et informations spécifiques à la gestion du retour à l'activité/au jeu. Par exemple, la collecte et le stockage d'informations pertinentes pour la recherche de contacts ou le partage des informations médicales d'un joueur ou d'un membre du personnel avec des coéquipiers, des équipes adverses ou des médias devraient être envisagés.

PRÉPARATIFS POUR LES INSTALLATIONS

Cette section comprend des conseils sur la préparation des aires d'entraînement, de réathlétisation et de réunion du Club (les installations de l'équipe) à utiliser dans le cadre des restrictions PST.

Une personne infectée peut contaminer n'importe quelle surface, soit par contact direct, soit par propagation de gouttelettes. Le risque peut être minimisé en adoptant les mesures ci-dessous.

Ce document est conforme aux directives de l'OMS, qui recommandent que l'installation soit nettoyée chaque jour après utilisation. Les Clubs peuvent ne pas être en mesure d'effectuer un tel nettoyage quotidiennement, ce qui signifie que les installations du Club resteront indisponibles jusqu'à ce que le nettoyage puisse être terminé.

Le retour précoce à l'entraînement et aux installations et équipements pour l'entraînement sera soumis à des restrictions importantes pendant que les mesures PST sont en place. Les administrateurs devront prévoir un budget pour des mesures de nettoyage importantes, d'hygiène, des exigences de recherche des contacts et l'obligation de respecter les étapes initiales pour gérer l'entraînement en petits groupes. (1,2,11)

Avant le retour des joueurs, des entraîneurs et du personnel d'encadrement, les administrateurs devront communiquer avec le Référént COVID-19 pour assurer ce qui suit :

- toutes les mesures mises en œuvre sont conformes aux politiques pertinentes des pouvoirs publics ou de l'OMS ;
- les installations devraient être « soigneusement nettoyées » conformément aux dernières directives de l'OMS ou de l'autorité de santé publique compétente. (11)
- les installations ont été adaptées pour se conformer aux normes d'hygiène, notamment; des zones de sortie et d'entrée séparées avec des stations de lavage/désinfection des mains, des désinfectants pour les mains, disponibles partout, la disposition d'un stock adéquat d'équipement de protection individuelle requis et d'affiches de signalisation appropriées des informations sur la santé publique.
- un système approprié d'enregistrement de toutes les données individuelles entrant et sortant des lieux est en place. Ces données faciliteront la recherche des contacts et devraient inclure :
 - a. Date b. Lieu c. Nom. d. Numéro de téléphone e. Adresse e-mail des participants
- l'autorisation de conserver toutes les données pendant 1 mois conformément aux directives locales de protection des données.



- Il y a une zone d'isolement dédiée pour la gestion d'un individu qui ne se sent pas bien dans le lieu.

PLAN DE MAINTENANCE EN COURS

Lorsque les personnes reviendront dans les installations de l'équipe, un plan de maintenance doit être convenu entre le Référent COVID-19 et les autorités sanitaires locales pour se conformer aux mesures PST et aux directives d'hygiène de l'OMS. Ces mesures devraient être maintenues jusqu'à ce qu'il soit mutuellement convenu qu'elles ne sont plus nécessaires. Le plan doit comprendre :

- Un programme de nettoyage en profondeur documenté de façon appropriée.
- Lorsque cela est possible dans la pratique, le matériel très utilisé et les surfaces de contact élevées doivent être nettoyés plus souvent.
- L'utilisation des vestiaires et des douches doit être suspendue jusqu'à nouvel ordre du Club. L'assouplissement de ces restrictions sera guidé par la politique des mesures PST des autorités sanitaires locales.
- Les portes doivent être ouvertes, afin que l'utilisation des poignées ne soit pas nécessaire (à moins que la porte ne soit utilisée comme porte coupe-feu)
- Avoir un plan d'isolement clair en place pour gérer la possibilité qu'un individu ne se sente pas bien, cela comprendrait :
 - Isolement dans une salle pré-arrangée
 - Informer les autorités sanitaires locales et gérer la personne de manière appropriée
 - Fournir les coordonnées nécessaires pour le suivi des contacts
 - Prévoir un nettoyage complet de la zone d'isolement après utilisation.
 - Si une personne dans l'établissement est confirmée comme étant une personne infectée ou potentiellement infectée, le lieu doit être soigneusement nettoyé, comme indiqué par l'OMS ou l'autorité de santé publique compétente. Il n'est pas nécessaire de fermer le lieu à moins d'y être obligé pour le nettoyage. Il est recommandé que le Référent COVID-19 assure la liaison avec le gouvernement local et les autorités sanitaires pour guider les actions appropriées.

QUARANTAINE, ISOLEMENT ET PLAN DE TRAÇAGE DES CONTACTS

Chaque pays a des taux de prévalence et de croissance des cas différents pour le COVID-19. Dans de nombreux pays où les mesures de confinement PST sont assouplies, on constate encore une propagation communautaire.

Dans les pays où la prévalence du COVID-19 est élevée et où la propagation communautaire est présente, les Fédérations et les Organismes de Compétitions doivent s'assurer que les Clubs disposent d'un ensemble de plans pour gérer les cas suspects à la fois dans les situations



d'entraînement et de jeu. Ils doivent se mettre en rapport avec leur **autorité locale de santé publique et/ou gouvernementale** pour élaborer un plan d'action qui garantisse que toute propagation potentielle est évitée. À mesure que le cours de la pandémie COVID-19 progresse, les lignes directrices locales de santé publique pour la mise en quarantaine des cas suspects sont susceptibles de changer, de sorte qu'un contact régulier avec les autorités compétentes est indispensable.

- Si une personne infectée entre dans l'installation et s'entraîne ou joue avec le groupe, un plan sera nécessaire pour gérer la quarantaine et les tests pour les joueurs et le personnel qui sont considérés comme des contacts rapprochés.
- Le traçage des contacts est un élément crucial dans la prévention de la propagation des maladies et le Rugby doit jouer un rôle important dans la prévention de tout agrégat possible d'infection. **La gestion de cet effort sera assurée par les autorités locales de santé publique et/ou les autorités gouvernementales, et la coopération des équipes permettra de traiter efficacement les cas d'urgence.**
- Dans ce cas, le club doit disposer des coordonnées de toutes les personnes qui se trouvaient dans l'établissement avec la personne infectée et doit pouvoir contacter toute personne qui a été un contact.

Lorsqu'une personne (joueurs, entraîneurs, personnel d'encadrement) dans une installation ou sur un terrain développe des symptômes de COVID-19 (fièvre (mesurée ou sensation de fièvre), toux, mal de gorge, écoulement nasal ou congestion nasale, fatigue, essoufflement ou difficulté à respirer, douleurs musculaires, perte d'odorat ou de goût, diarrhée), elle doit immédiatement en informer un médecin et/ou le Référent COVID-19. La prise en charge devrait inclure :

- Isolement immédiat de la personne dans la zone dédiée à l'isolement.
- Contact avec les autorités de santé publique pour organiser le transfert de la personne, le dépistage et l'isolement.
- L'installation doit être nettoyée à fond conformément à toutes les instructions des autorités de santé publique et/ou gouvernementales compétentes.
- La prise en charge de l'isolement pour ceux qui sont exposés à un contact étroit avec la personne infectée sera menée par les autorités de santé publique et/ou gouvernementales compétentes.

De nombreuses Fédérations et Organismes de Compétitions mettront en place un protocole de test, très probablement un test PCR d'un écouvillon du nez et de la gorge. Nous avons déjà vu, dans des sports qui sont repris l'activité à travers le monde, que des personnes asymptomatiques peuvent avoir un test PCR positif. Ces joueurs doivent s'isoler et suivre les directives de santé publique avant de retourner dans les installations.

Si la personne infectée est un joueur ou un membre du personnel qui a été en contact rapproché avec d'autres membres de l'équipe, cela aura un impact sur la disponibilité à l'entraînement et au jeu :



- Le groupe doit éviter de s'entraîner en contact rapproché tant que les autorités de santé publique et/ou gouvernementales n'ont pas été consultées, et tant que les procédures de traçage des contacts ne sont pas terminées.
- Les Fédérations, les Organismes de Compétitions et les Clubs doivent envisager le report des rencontres en ce qui concerne des cas de COVID-19 suspectés ou confirmés chez des individus et/ou dans le groupe. Les lignes directrices de santé publique et/ou du gouvernement devraient toujours être obtenues pour guider ce processus. Les plans d'urgence pour un tel événement doivent être convenus avant le début de la compétition.

REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT APRÈS UNE INFECTION AU COVID-19

Le retour au Club et à l'entraînement après une infection au COVID-19 doit être soigneusement coordonné entre les autorités locales de santé publique et/ou gouvernementales, le personnel médical du club, l'entraîneur et le personnel de préparation physique.

- Nous ne savons toujours pas quand un joueur qui a été infecté représente un faible risque d'infection. Un certain nombre de lignes directrices sont désormais disponibles, qui recommandent la reprise d'une activité normale à des moments précis après l'apparition des symptômes ET la disparition de la fièvre ET l'amélioration clinique des autres symptômes pendant au moins trois jours. (12) Toutefois, les réactions individuelles à la maladie varient, et aucun joueur ne doit reprendre l'entraînement individuel avant d'avoir été autorisé à le faire par le médecin d'équipe. De même, le retour au club et la reprise de l'entraînement collectif doit être décidé par le médecin d'équipe en coordination avec les autorités locales de santé publique et/ou gouvernementales.
- Tout joueur ayant eu (ou suspecté d'avoir eu) le COVID-19 et qui s'est rétabli doit demander l'avis d'un médecin avant de reprendre un exercice physique intense. Une attention particulière doit être accordée aux systèmes respiratoire et cardiaque lors des évaluations.
- Un nombre limité mais croissant de données probantes indique que des individus peuvent souffrir de pathologies cardiaques pendant ou après une infection au COVID-19 ; par conséquent il est recommandé aux médecins d'envisager une évaluation cardiologique pour les joueurs symptomatiques avant de reprendre l'entraînement.
- Le cas échéant, des périodes de réathlétisation liées au rôle d'un individu doivent être envisagées avant la reprise de la compétition.
- Si une Fédération, un Organisme de Compétition ou un Club a mis en place un programme de test PCR et qu'un joueur asymptomatique est testé positif au COVID-19, il doit s'isoler comme s'il était symptomatique. Une absence continue de symptômes au huitième jour peut faciliter une reprise plus rapide de l'entraînement. Dans ce cas, répéter le test PCR peut être prudent et tout retour à l'entraînement doit être autorisé par les autorités locales de santé publique et/ou gouvernementales.



TESTS ANTIDOPAGE

World Rugby demeure attaché au programme « Keep Rugby Clean ». La pandémie du COVID-19 présente des défis spécifiques aux procédures de tests, à la fois dans les installations et au domicile des joueurs. World Rugby travaillera de concert avec les ONAD (Organisation nationale antidopage) de chaque Fédération et des conseils spécifiques concernant les exigences en matière d'installations d'entraînement sont disponibles ici <https://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=227>

UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (EPI) POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT

L'utilisation des EPI dépendra de la politique de santé publique locale et/ou gouvernementale et peut notamment être influencée par la prévalence du COVID-19 dans la communauté.

Dans le cas du rugby, la préoccupation majeure est que le contact rapproché crée un risque de transmission. Pour évaluer le risque, nous pouvons évaluer la probabilité de rencontrer une personne infectée dans un groupe de personnes réunies pour s'entraîner et pratiquer le sport. Cette probabilité varie selon les pays, mais elle est fonction de deux facteurs :

- i. Le nombre de cas actifs présents dans la communauté ou région en question (la prévalence)
- ii. la taille du groupe auquel l'individu est exposé, qui si elle s'accroît, augmente le risque d'exposition et donc de transmission.

Par exemple, si la prévalence des cas actifs est faible (comme c'est le cas en Nouvelle-Zélande et en Australie), alors la probabilité d'exposition à un cas actif et donc de transmission est très faible. En revanche, les pays, régions, communautés ou clubs où la prévalence des cas est plus élevée ont une probabilité naturellement plus élevée de rencontrer un tel cas actif au sein d'un groupe de personnes, quelle que soit sa taille.

Nous conseillons donc à toute Fédération, tout Organisateur de Compétitions et Club d'évaluer sa propre prévalence et la probabilité d'exposition à un cas actif de COVID-19 qui en découle. Cette probabilité peut ensuite être utilisée pour déterminer les exigences en matière d'EPI, une probabilité plus élevée d'exposition ou de contact avec un cas nécessitant une exigence plus stricte en matière d'EPI chez le personnel médical.

World Rugby a mis au point un calculateur pour aider à évaluer la probabilité (étant donnée la prévalence de la maladie) de rencontrer un individu infecté dans un groupe aléatoire de 50 personnes d'une communauté donnée (un chiffre arbitraire pour représenter un groupe typique de rugby - ce chiffre peut être modifié pour déterminer comment le risque d'exposition est affecté). Le 25 juin, par exemple, la probabilité d'une exposition aléatoire à une personne infectée est de 12,1 % au Royaume-Uni, et de 9 % en Italie. Avec le temps, à mesure que le nombre de cas actifs baisse dans ces pays, la probabilité diminue et devrait être de 8,6 % et 5,6 % le 22 août, pour le Royaume-Uni et l'Italie respectivement.



En utilisant les données avérées de cas actifs ou des estimations des infections actives, vous pouvez calculer la probabilité qu'une personne infectée se trouve dans un échantillon aléatoire de 50 personnes pour votre pays/région [ici](#) :

Les chiffres utilisés dans l'exemple ci-dessus sont des estimations, et la probabilité calculée variera en fonction de la capacité à identifier avec précision la prévalence dans la communauté d'origine. Cependant, ce calculateur de probabilité peut aider à fournir un guide pour la planification de l'utilisation des EPI en compétition et à l'entraînement. Le Royaume-Uni est un bon exemple de pays qui sort d'une situation de confinement et qui commence à pratiquer une activité sportive d'élite, mais dont le taux de transmission communautaire reste élevé. Les groupes de sport d'élite au Royaume-Uni ont préparé un document décrivant les EPI requis pour utilisation dans leur juridiction, [qui est joint ici](#). Lorsqu'un pays connaît une forte prévalence de la maladie, l'utilisation d'EPI de niveau I, II ou III (figure 3) peut être requise.

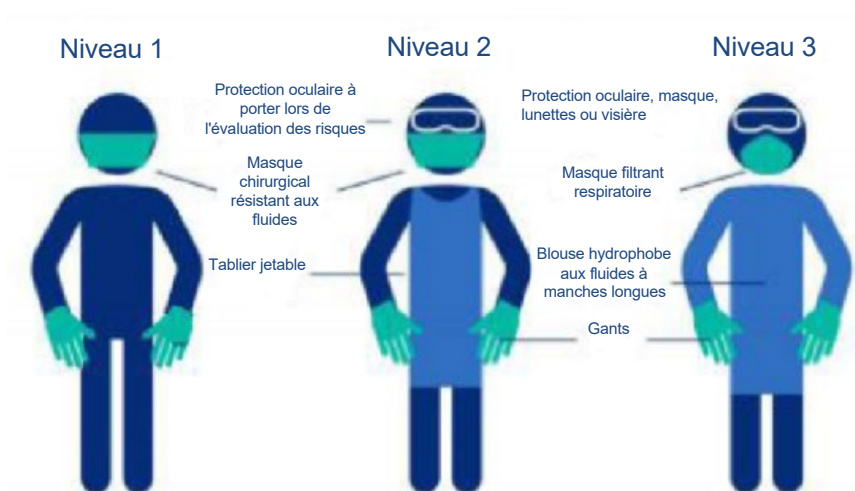


Figure 3 : illustration de l'Équipement de Protection Individuelle (reproduite et adaptée avec la permission de Hodgson et al. Pitch side emergency care and personal protective equipment: a framework for elite sport during the Covid-19 pandemic)

Il faut veiller à protéger non seulement les joueurs, mais aussi les officiels de match et le personnel. Les directives suivantes doivent être prises en compte dans les installations et les situations de match.

Pour les pays où la prévalence de la maladie est plus faible, l'EPI de niveau I peut être suffisant pour les médecins et les kinésithérapeutes sur la ligne de touche et sur le terrain, une probabilité croissante suggérant une utilisation plus rigoureuse d'EPI.

Les Fédérations, Organisateurs de Compétitions et Clubs doivent se mettre en rapport avec les autorités de santé publique et/ou gouvernementales pour tenir compte de la prévalence de la maladie et déterminer le niveau d'EPI le plus approprié et en conformité avec la politique locale.

Dans les installations des Clubs :

- L'utilisation de masques par tous les individus (joueurs, personnel d'encadrement et entraîneurs) dans les installations lorsqu'ils ne s'entraînent pas est encouragée. Dans la salle médicale, une combinaison de mesures de distanciation sociale, lorsque cela est possible, et d'utilisation de masques contribuera à atténuer le



risque de contact prolongé entre le personnel et les joueurs. Les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs doivent s'inspirer des directives des autorités locales de santé publique et/ou gouvernementales - lorsque le port du masque est obligatoire dans les transports publics, son utilisation dans les installations de l'équipe est susceptible d'être fortement conseillée.

- Pendant les matches, veuillez tenir compte du point suivant : l'utilisation de masques par le personnel médical de la ligne de touche peut être conseillée, en particulier si le personnel médical n'est pas présent à plein temps et travaille en pratique en dehors de l'installation.
- Quand la transmission communautaire de maladie et une forte prévalence de maladie sont présentes alors que les équipes reprennent le rugby, et quand le personnel risque davantage d'exposer d'autres personnes ou d'être exposé à des personnes infectées ou présentant des symptômes :
 - World Rugby recommande que tout soit fait (dépistage et tests) pour éviter que des joueurs symptomatiques n'entrent sur le terrain. Si des mesures sont mises en place à la satisfaction des autorités locales de santé publique, il peut être convenu (avec elles) que le niveau de protection des EPI est suffisant.
 - Dans les situations où les distances conseillées par les autorités ne peuvent pas être maintenues, un masque chirurgical est conseillé.
 - Quand la prévalence du COVID-19 est élevée, le personnel et les joueurs ont un risque plus élevé d'exposer d'autres personnes ou d'être exposés à des personnes infectées.
 - i. Les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs doivent évaluer cela tout en respectant les réglementations locales de santé publique et/ou gouvernementales, mais peuvent utiliser le calculateur prévalence-probabilité pour guider leur évaluation du risque afin d'appuyer leurs décisions en matière d'EPI.
 - La gestion des voies respiratoires, telle que l'utilisation de canules, ou toute forme de ventilation mécanique sont des procédures qui génèrent des aérosols et des précautions supplémentaires doivent être prises pour éviter l'exposition du personnel. Dans une situation où la transmission communautaire est élevée, les Fédérations, Organismes de Compétitions et Clubs doivent envisager de faire appel à un membre de l'équipe de soins immédiats prêt à porter un EPI de niveau III pour faire face à une telle situation, lorsque cela est pratiquement possible.
 - Le médecin et le kinésithérapeute de l'équipe prenant en charge un joueur inconscient doivent évaluer les voies respiratoires, la respiration et la circulation et maintenir la stabilisation en ligne. Si le joueur a besoin d'une extraction et/ou d'une gestion des voies respiratoires, cela doit être



effectué par le membre de l'équipe de soins immédiats spécifique portant un EPI niveau III.

COMMENT LES ORGANISATIONS DEVRAIENT REPRENDRE LA TENUE DE MATCHES DE COMPÉTITION

La planification préalable de tels événements entre le Référént COVID-19 de la Fédération, les responsables de la santé locaux et gouvernementaux, les représentants des Clubs et des joueurs comprendra une évaluation des risques pour ces événements, y compris les préparatifs de voyage, les stades où les matches se tiendront et toute autre information pertinente.

Nous avons esquissé un plan pour une reprise progressive de la compétition en parallèle à la réduction des mesures PST. Lorsque la distanciation sociale aura été réduite pour permettre des contacts rapprochés et des rassemblements publics de 250 personnes maximum, il sera possible de disputer des matches, mais les spectateurs ne seront pas autorisés à y assister.

Le Référént COVID-19 de la Fédération et les parties concernées devraient à nouveau évaluer officiellement cette reprise des déplacements et des risques ainsi que prendre en compte :

Déplacements pour des matches : cela se fera probablement au départ sur de courtes distances et, dans la mesure du possible, les nuitées devraient être évitées. Le Référént COVID-19 du Club ou le ou les responsables opérationnels concernés devraient :

- réduire le nombre de personnes assistant au match au nombre uniquement requis des personnes jugées essentielles (généralement convenues entre le Club et la Fédération). **Un exemple illustrant le nombre minimum de personnes requises pour l'organisation d'un match sans spectateurs est fourni à l'Annexe 3.**
- Le nombre minimum recommandé de personnes pour l'organisation d'un match se trouve à l'annexe 3 ;
- lorsque cela est raisonnablement possible, minimiser la durée du voyage et du séjour. Il est préférable de voyager dans des voitures individuelles (sauf si les participants sont déjà des colocataires), mais si le déplacement aller et retour s'effectue en car/bus, s'assurer que le bus a été soigneusement nettoyé avant et après chaque trajet effectué pendant toute la durée du voyage ;
- si un séjour à l'hôtel est requis :
 - prendre des dispositions pour que des points de désinfection des mains (avec des produits/équipements appropriés) soient installés à des endroits appropriés dans l'hôtel pendant la durée du séjour ;
 - faire en sorte que toutes les chambres soient « soigneusement nettoyées » avant l'arrivée et au départ ;
 - dans la mesure du possible, faire en sorte que tous les membres de l'équipe aient des chambres individuelles, prendre des dispositions pour que tout le groupe en



déplacement ait un hébergement au même étage dans l'hôtel, et faire en sorte que ce groupe se réunisse dans des salles privées pour les repas et les réunions d'équipe ;

- faire en sorte que la préparation et la livraison des aliments respectent les mesures de prévention et de contrôle des infections, par exemple en échelonnant les heures de repas et en limitant l'utilisation des services de restauration sous forme de buffet.

Déplacements pour des matches internationaux : Si les Clubs d'une Fédération ont organisé avec succès des matches locaux et que les mesures PST sont encore réduites, des déplacements limités à l'étranger pour des matches peuvent être discutés avec le gouvernement et les autorités sanitaires locales, les compétitions, les Fédérations hôtes et les représentants des joueurs.

Dans la pratique, les équipes des deux pays devraient avoir assoupli les mesures de contrôle aux frontières pour permettre aux équipes et joueurs en déplacement d'entrer dans le territoire - ce qui nécessite une réduction des restrictions aux frontières et de quarantaine. Un exemple serait de voyager dans les pays voisins ayant des mesures similaires de contrôle des frontières et de quarantaine.

Les matches de compétition impliquant une plus grande distance, y compris des trajets transcontinentaux, se dérouleront probablement entre des pays où les restrictions de voyage et de quarantaine sont à des stades différents. Dans ces circonstances, les restrictions peuvent inclure une mesure de quarantaine organisée pour l'équipe à son arrivée dans le pays.

- s'assurer que le Club comprend et dispose d'une assurance adéquate pour couvrir les implications financières et autres des joueurs ou autres membres de l'encadrement tombant malades et devant être rapatriés ;
- s'assurer, à l'avance, que la Fédération, les Clubs, les compétitions et les services de santé publique des deux pays ont convenu des mesures requises en cas de malaise d'un joueur ou d'un membre de l'encadrement pendant la période du voyage ou du match. Pour être clair, la politique locale ou des compagnies aériennes peut empêcher des voyages et la mise en place d'autres dispositions ;
- dans le cadre d'un voyage aller et retour par avion, lorsque cela est raisonnablement possible, prévoir un passage de la sécurité accéléré et une salle d'attente séparée que le groupe en déplacement utilisera avant son départ lors des deux trajets.

PRÉPARATIFS DANS LE STADE POUR LE JOUR DE MATCH

Les opérations pratiques et logistiques dans tout stade accueillant des matches dépendront dans une large mesure de l'autorisation ou non de la présence des spectateurs.

Lorsque les mesures PST seront davantage assouplies pour permettre des rassemblements de 500 personnes ou plus, une Fédération, un Club et un organisateur de compétition pourront être en mesure de discuter de la présence limitée du public avec le gouvernement et les autorités locales de santé publique. La présence des grandes foules traditionnelles est peu probable en l'absence d'un vaccin efficace et disponible gratuitement pour le COVID-19.



Cette section a été écrite sur la base de l'hypothèse que des matches se tiendront initialement « à huis clos ». Aucun public sera autorisé et un personnel minimal voyagera avec les équipes en lice. L'annexe 3 **fournit un exemple illustrant le nombre minimum de personnes requises pour organiser un match sans spectateurs**. Le risque d'infection et d'épidémie peut être encore réduit si le personnel de diffusion et de télévision (le cas échéant) est isolé des joueurs et du personnel non joueur.

Avant qu'un match ne se dispute dans un lieu désigné, le Réfèrent COVID-19 de la Fédération et les parties concernées devraient à nouveau clarifier la pertinence du site et évaluer officiellement le risque d'organiser un match sur ce site. Ils devraient également :

- assurer que le groupe de joueurs se déplace directement vers le vestiaire puis du vestiaire au terrain. Les zones du site utilisé doivent être nettoyées à fond immédiatement avant le jour de match ;
- assurer qu'il existe des contrôles appropriés sur les personnes qui entrent et sortent du site et un système approprié d'enregistrement des personnes qui entrent et sortent du site (les contrôles et le système généralement en place lorsque les matches ne sont pas organisés pourraient devoir être améliorés si le nombre de participants probables le jour du match est important) ;
- assurer un plan détaillé d'accréditation et d'opération avec les coordonnées de tout le personnel qu'obtiendra le Réfèrent COVID-19 ou le directeur des opérations désigné 48 heures avant le match ;
- veiller à ce qu'il y ait sur le site un stock approprié d'équipements de protection individuelle appropriés (pour une utilisation par tous les médecins, y compris les médecins du Club du Club visiteur), et une méthode appropriée pour disposer en toute sécurité de cet équipement ;
- examiner attentivement les participants au match qui sont considérés comme essentiels et accréditer uniquement ces participants ;
- communiquer à toutes les personnes susceptibles d'assister au match (y compris les managers des Clubs, entraîneurs des Clubs, médecins des Clubs, les joueurs, les autres représentants et membres d'encadrement, les officiels du match, le personnel médical du jour du match, les représentants des partenaires commerciaux et les représentants des partenaires de diffusion) les procédures qui seront en vigueur le jour du match, notamment :
- les informations sur les emplacements des points de désinfection et/ou de lavage/séchage des mains sur le site ;
 - les détails des contrôles sur les personnes qui peuvent entrer et sortir du site ;
 - les informations sur les zones d'isolement dédiées à l'usage de toute personne qui présente des symptômes de COVID-19 ;



- que tous les participants doivent, comme condition préalable à l'obtention de l'autorisation d'entrer sur le site, remettre au Réfèrent COVID-19 ou au directeur des opérations désigné une confirmation écrite des points suivants :
 - i. Le participant est, à sa connaissance, actuellement exempt du COVID-19 ;
 - ii. Le participant n'a présenté aucun symptôme lié au COVID-19 au cours des 14 jours précédents ;
 - iii. Le participant n'a pas été en contact avec une personne infectée ou potentiellement infectée au cours des 14 jours précédents ;
 - iv. Le personnel médical du Club a pris toutes les mesures de prévention des infections avec l'ajout de l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié lors de l'examen d'une personne infectée ou potentiellement infectée dans les 14 jours précédents ; et
 - v. le cas échéant, fournir des preuves écrites de tout test COVID-19 pertinent ou de l'immunisation de l'individu (qu'il s'agisse d'un test sur écouvillon, d'un test d'antigène, d'un test d'anticorps, d'une immunisation ou autre).
- Tous les participants doivent pratiquer des techniques appropriées respiratoires et d'hygiène/désinfection des mains, en apportant leurs propres désinfectants pour les mains et des lingettes jetables à usage unique ; et
- Mettre en place un système approprié pour que tous les participants (y compris les joueurs) qui présentent par la suite des symptômes de COVID-19 doivent en informer le Réfèrent COVID-19 du Club hôte et/ou les directeurs opérationnels concernés, et des mesures appropriées doivent alors être prises pour tracer les contacts et effectuer des tests COVID-19 lorsqu'ils sont disponibles.



RÉFÉRENCES

1. WHO Global Infection Prevention and Control Network. Considerations for quarantine of individuals in the context of containment for coronavirus disease (COVID-19). 19/03/2020 [Internet]. (i):1-4. Available from: [https://www.who.int/publications-detail/considerations-for-quarantine-of-individuals-in-the-context-of-containment-for-coronavirus-disease-\(covid-19\)](https://www.who.int/publications-detail/considerations-for-quarantine-of-individuals-in-the-context-of-containment-for-coronavirus-disease-(covid-19))
2. WHO Global Infection Prevention and Control Network. WHO: Novel Coronavirus (2019-nCoV) advice for the public [Internet]. Novel Coronavirus (2019-nCoV) advice for the public. 2020. Available from: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>
3. WHO Global Infection Prevention and Control Network. Rational use of personal protective equipment for coronavirus disease (COVID-19) and considerations during severe shortages. 06/04/2020 [Internet]. 2020;(i):1-28. Available from: https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331695/WHO-2019-nCov-IPC_PPE_use-2020.3-eng.pdf
4. Centers for Disease Control and Prevention. Recommendation Regarding the Use of Cloth Face Coverings, Especially in Areas of Significant Community-Based Transmission [Internet]. 03/04/2020. 2020. Available from: <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/prevent-getting-sick/cloth-face-cover.html>
5. Cheng VCC, Wong SC, Chuang VW., So SY., Chen JH. The role of community-wide wearing of face mask for control of coronavirus disease 2019 (COVID-19) epidemic due to SARS-CoV-2. *J Infect.* 2020;(pii):SO163-4453(20)30235-8.
6. Lippi G, Lavie CJ, Sanchis-Gomar F. Cardiac troponin I in patients with coronavirus disease 2019 (COVID-19): Evidence from a meta-analysis. *Progress in Cardiovascular Diseases.* 2020.
7. Li J-W, Han T-W, Woodward M, Anderson C, Zhou H, Chen Y-D, et al. The impact of 2019 novel corona virus on heart injury : A systemic review and Meta-analysis. *Prog Cardiovasc Dis.* 2020;
8. Bonow RO, Fonarow GC, O’Gara PT, Yancy CW. Association of Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) with Myocardial Injury and Mortality. *JAMA Cardiology.* 2020.
9. WHO Global Infection Prevention and Control Network. Considerations for sports federations/sports event organizers when planning mass gatherings in the context of COVID-19. 14/04/2020 [Internet]. 2020;(i):1-4. Available from: https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331764/WHO-2019-nCoV-Mass_Gatherings_Sports-2020.1-eng.pdf
10. WHO Global Infection Prevention and Control Network. Mass gathering overall risk score: addendum for sporting events. 15/04/2020 [Internet]. 2020;(i). Available from: https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/who-covid-ra-sports-addendum.xlsx?sfvrsn=75c5cde4_2
11. WHO Global Infection Prevention and Control Network. Infection prevention and control during health care when COVID-19 is suspected. 19/03/2020 [Internet]. 2020;(i):1-5. Available from: <https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1272420/retrieve>



ANNEXES

ANNEXE 1

Exemple d'autodéclaration en ligne, il est important de noter que chaque organisation ou compétition devrait prendre en compte des lois sur la protection des données en vigueur sur son propre territoire

Vérification des symptômes COVID-19

Ce formulaire doit être utilisé pour vous assurer que vous n'avez pas de symptômes de COVID-19 et que vous présentez un risque limité pour les autres ***Réponse obligatoire**

Date*

JJ MM AAAA

Nom*

Contact : adresse e-mail*

Contact : numéro de téléphone portable*

Êtes-vous actuellement diagnostiqué ou pensez-vous être atteint de COVID-19 ?*

- Oui
 Non

Avez-vous eu l'un de ces symptômes de COVID-19 au cours des 14 derniers jours?

Température élevée (fièvre)*

- Oui
 Non

Une nouvelle toux continue*

- Oui
 Non

Nouvel essoufflement inexplicable*

- Oui
 Non



Avez-vous été en contact avec un cas confirmé ou suspect de COVID-19 au cours des 14 derniers jours ?*

- Oui
- Non
- Peut-être

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, vous devez rester à la maison et en informer votre supérieur hiérarchique et votre médecin. Vous devez suivre les directives actuellement en vigueur de santé publique de votre territoire.

Veillez noter que la question suivante ne concerne que le personnel médical

Toutes les mesures de prévention des infections ont-elles été mises en œuvre avec l'ajout de l'équipement de protection individuelle approprié lors de l'examen des patients avec des cas confirmés ou suspectés de COVID-19 au cours des 14 derniers jours ?

- Oui
- Non
- Pas applicable



ANNEXE 2

Modèle de document opérationnel pouvant être utilisé pour organiser la reprise du jeu, gracieusement fourni par M. Prav Mathema, M. Clint Readhead et al.

<https://playerwelfare.worldrugby.org/?documentid=223>



ANNEXE 3

Exemple illustrant le nombre minimum de personnes requises pour l'organisation d'un match sans spectateurs.

Personnel	Nombre
Joueurs de l'équipe à domicile	15
Joueurs de l'équipe visiteuse	15
Remplaçants de l'équipe à domicile et préparation des remplaçants	11
Remplaçants de l'équipe visiteuse et préparation des remplaçants	11
Réserves de déplacement de l'équipe à domicile	3
Réserves de déplacement de l'équipe en déplacement	3
Médecin itinérant de l'équipe à domicile	1
Médecin itinérant de l'équipe visiteuse	1
Kinésithérapeute itinérant de l'équipe à domicile	1
Kinésithérapeute itinérant de l'équipe visiteuse	1
Équipe Technique de l'équipe à domicile (porteurs d'eau)	2
Équipe Technique de l'équipe visiteuse (porteurs d'eau)	2
Équipe d'entraînement de l'équipe à domicile	5
Équipe d'entraînement de l'équipe visiteuse	5
Médecin du Match	1
Responsable des Soins immédiats	1
Examineur vidéo de la salle de soins	1
Agents paramédicaux	6
Autres spécialistes médicaux	2
Opérateur vidéo de la salle de soins	1
Agents de sécurité	4
Arbitre	1
Arbitre Assistant	2
Arbitres du bord du terrain, chronométreur, statistiques et communications	7
Officiel de Match TV	1
Commissaire à la citation	1
Ramasseurs de ballons et superviseur	7
Responsable de Match	1
Directeur de Match	1
Administration	10
Équipe de tournage du diffuseur (cameramen, coursiers et régisseur)	20
Commentateurs	6
Camionnette de radiodiffusion extérieure	15



Medical

Fonctionnement du stade	8
Grand écran et annonceur haut-parleur	2
TOTAL	167